



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL ————— septembre 2015 - n°143

SOMMAIRE

Page 1

L'ARTICLE DU MOIS
Haïti cholérique

Page 3

Les nouvelles de NIH ont une
énergie durable

Page 4

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION
Pauvreté et déforestation ?

L'ACTUALITE DU CHF
Accueil de Natacha

Le choléra que l'on a vu récemment apparaître en Haïti était, certes, une des maladies infectieuses les plus craintes depuis l'Antiquité, pour sa gravité sans traitement possible et son caractère très contagieux, mais, nous l'apprennent les travaux du Professeur Dodin : même lorsque les conditions « favorables » telles la pauvreté, le manque d'hygiène sont présentes dans un pays, si l'agent causal est absent aucune épidémie ne survient.

Il se trouve que malgré les grandes épidémies et pandémies dans de très larges territoires de la planète et sur de longues périodes depuis celles de 1817 très peu d'Haïtiens peuvent se souvenir d'avoir entendu parler du choléra lorsque survint l'épidémie de 2010.

Nous apprenons ici que la question a intrigué des historiens qui constatent que, en Haïti, deux siècles durant, les gouvernements et systèmes sanitaires avaient réussi à protéger la population en mettant en quarantaine les navires arrivant dans les ports du pays en provenance de

territoires infectés. C'est là un hommage qu'il faut rendre à ces responsables haïtiens successifs et nous remercions le Docteur Talleyrand de nous le faire savoir.

Une interrogation demeure : pourquoi, en octobre 2010, le choléra a-t-il fait son apparition au pays faisant des milliers de morts ? Apporté par une "Mission" dont les membres, militaires, secouristes, et personnels des Nations Unies n'avaient fait l'objet d'aucun test de détection, Mission certes venue pour aider mais qui aussi ajoute une toute nouvelle plaie à celles qui déjà existaient.

L'ARTICLE DU MOIS

Haïti cholérique

Aucun Haïtien ne se souvenait avoir entendu parler du choléra au pays lorsque survint l'épidémie de 2010. Pourquoi ? Parce que, deux siècles durant, les gouvernements et les systèmes sanitaires haïtiens avaient réussi à protéger la population contre cette affection en mettant en quarantaine tous les navires arrivant dans les ports du pays en provenance de territoires infestés (Europe, États-Unis, Saint-Thomas, Porto-Rico, Jamaïque, Cuba).

Dès 1832, le Président Boyer prit ces mesures de sauvegarde : « ... la prudence commandant de prendre des moyens convenables pour s'opposer autant que

possible à l'invasion en Haïti du choléra morbus qui a déjà franchi l'Europe et pénétré aux États-Unis, je vous invite...,(à) prendre les mesures les plus appropriées aux localités, à l'égard des bâtiments qui arriveront des ports des États-Unis dont la proximité rend la propagation de cette épidémie plus facile ».

En 1850, une rumeur de choléra courut dans l'île, une pandémie sévissant alors dans les Antilles. Ce qui fut démenti par des témoins directs comme le capitaine Moyer, cité dans le *Massachusetts Daily Atlas* du 14 Janvier 1851. En 1892, le *Moniteur* faisait mention de l'initiative du Président Florvil Hyppolite d'interdire les

navires « infectés par le choléra » dans les ports de la République.

En 1817, une pandémie d'une grande violence, partie d'Inde où elle sévissait de manière endémique, s'est répandue au Népal, en Birmanie, à Bornéo, aux Philippines, à la Réunion. Ne connaissant ni les frontières, ni les régimes politiques, le choléra, d'abord limité au continent asiatique, s'est répandu à travers le monde : l'Europe, la côte est des États-Unis, l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale. L'Afrique est devenue un foyer permanent du vibrion au même titre que le delta du Gange. Depuis 1817, date de la première pandémie, qui a commencé dans la région du delta, sept pandémies ont été notées jusqu'à nos jours. La septième, qui se vit présentement, a débuté en 1961. En 2004, 56 pays ont été touchés. Sur les 30 flambées épidémiques confirmées par l'OMS, 24 ont eu lieu en Afrique, 4 en Asie et 1 en Amérique.

Devant l'absence de témoignage direct de l'arrivée du choléra en Haïti, l'historien haïtien Thomas Madiou (1814-1884) en était venu à s'interroger sur une possible résistance environnementale mettant en jeu de « possibles émanations du sol qui ne permettraient pas d'exister aux animalcules cholériques » ou alors un état particulier dans l'atmosphère.

Il ressort de ces observations que, ces années-là, les autorités politiques locales se sont montrées extrêmement vigilantes face à la possibilité de pénétration du vibrion cholérique par voie maritime. Les responsables sanitaires étaient invités à se joindre au commissaire du gouvernement, au commandant de la place, au juge de paix et aux conseils des notables afin de prendre les mesures les plus appropriées aux localités à l'égard des bâtiments qui arriveraient des États-Unis, notamment, dont la proximité pouvait rendre plus aisée la propagation de l'épidémie.

Enfin, les tremblements de terre de 1842 et 1952, les cyclones de 1935, 1936, 1954, et les inondations qui ont frappé Haïti n'avaient jamais jusqu'ici été accompagnés ou suivis par une épidémie de choléra. C'est ainsi que le docteur Rulx Léon, en 1954, ne mentionne pas l'affection dans son ouvrage « Les maladies en Haïti » (collection du Bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti), non plus que le docteur Ary Bordes dans son livre « La santé de la République », paru en 1997, où il fait le bilan des désastres et épidémies qui ont endeuillé le pays.

Alors pourquoi, en octobre 2010, le choléra fait-il son apparition au pays, brusquement, brutalement, faisant des milliers de morts ? Avant même que le docteur Piarroux, épidémiologiste et professeur de parasitologie à l'Université d'Aix-Marseille, ne fut appelé pour trancher la question, il était évident qu'il ne pouvait venir que de l'extérieur, ce que le Dr. Piarroux confirma : « *L'épidémie de choléra, en Haïti, est*

la première qui s'est produite dans une zone touchée par un tremblement de terre depuis 15 ans. (Elle) a débuté dans une zone épargnée par le séisme et a été moins sévère dans les camps de sinistrés que partout ailleurs ». Le séisme ne pouvant être incriminé dans cette épidémie de choléra, il est donc clair que « *le germe a été apporté au pays par les soldats népalais de la MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti)* », le vibrion cholérique étant à l'état endémique au Népal. Or, ces militaires, secouristes et personnels des Nations Unies venus aider à la stabilisation de la situation haïtienne n'ont fait l'objet d'aucun test de détection ni de traitement prophylactique avant leur arrivée en Haïti. De plus, le rejet des eaux usées du camp a été fait sans respecter les précautions nécessaires. Des témoins ont constaté la présence de tuyaux déversant des eaux nauséabondes dans le fleuve Artibonite, en amont du village où sont apparus les premiers cas de la maladie.

Il est évident que la propagation du germe a été favorisée par le mauvais état sanitaire du pays. « *Avant le tremblement de terre et l'arrivée de l'épidémie de choléra, le secteur Eau et Assainissement en Haïti était en retard en comparaison à la couverture moyenne en eau et assainissement des pays latino-américains et Caraïbes. Très faible couverture en eau potable (environ 50 % en zones urbaines et 30 % en zones rurales) : taux élevés de fuites dans les réseaux d'adduction d'eau potable (allant jusqu'à 90 % dans certains d'entre eux) ; approvisionnement incertain et qualité douteuse de l'eau distribuée* ». Seulement 8,5 % des maisons sont raccordées à un système de distribution d'eau ; 32 % de la population s'approvisionne à partir des rivières et puise l'eau à la source la plus proche. 10 % de la population vivant en zones urbaines et 50 % de ceux vivant en zones rurales défèquent encore à l'air libre. Telles sont les données recueillies dans l'enquête démographique et de santé de 2006. Il y est également fait mention de systèmes de collecte d'eaux usées pratiquement inexistantes en milieu urbain. Ces eaux sont rejetées soit dans le système de drainage des eaux de pluie soit dans les fosses septiques déchargées dans la nature.

En résumé, une telle situation socio-économique, dans la mesure où elle a favorisé l'installation du choléra en Haïti, fait courir le risque d'une maladie endémique avec des poussées épidémiques. L'épidémie survenue en 2010 a été une véritable catastrophe humaine (plus de 10 000 morts et des centaines de milliers de malades hospitalisés ou traités en ambulatoire), morale (angoisse, paranoïa, propagation de rumeurs fausses), sociale et économique (perte de temps, perte de travail, perte d'argent, c'est-à-dire l'argent envoyé de l'extérieur par la diaspora).

Conclusion

Le choléra représente une des maladies les plus craintes de l'Antiquité. Les circonstances de sa

survenue sous forme épidémique sont connues dans la littérature médicale mais nous devons faire attention à ne pas nous tromper en les interprétant ce qui aurait de lourdes conséquences sur les décisions à prendre au point de vue santé publique.

L'histoire de l'installation du choléra dans le pays permet de mieux comprendre combien nous pouvons être en retard sur la compréhension des problèmes locaux. Elle devrait nous inciter à fouiller dans le passé pour y trouver les éléments dont nous avons besoin pour bâtir le futur et nous faire réfléchir sur nos préjugés défavorables à l'encontre des anciens chefs d'Etat. Dans les années 80, le professeur Dodin de l'Institut Pasteur de Paris, a obtenu de bons résultats au cours d'essais de vaccination orale de la population de Mlemba Nkulu au Zaïre (actuelle République Démocratique du Congo). Ce travail a été présenté à l'Académie des Sciences de Paris. Mais le professeur Dodin est convaincu que **l'éradication** du choléra ne sera pas possible par la vaccination : « *Elle ne pourra se produire sans un effort de volonté, loin des solutions imposées (vaccination, chimio-prévention). Elle sera le fruit de l'éducation sanitaire et de l'hygiène. Elle passera autant par l'instituteur que par le médecin ou l'hygiéniste* ». Signalons, par exemple, que la France et les Etats-Unis ne pratiquent pas la vaccination en guise de prévention, ce qui conforte dans l'idée que la mise en route d'une stratégie d'éradication dépendra de l'éducation du peuple, de mesures didactiques appropriées.



Campagne de sensibilisation en milieu scolaire

Est-il envisageable, pour atteindre l'objectif d'éradication du choléra, de faire un pacte entre les autorités onusiennes, qui se considèrent « co-responsables mais non coupables », et l'Etat haïtien,

premier responsable des infrastructures, de la santé publique et de l'éducation ainsi que de l'ensemble de la population responsable en premier lieu de son bien-être ? Les expériences réussies en Haïti, en particulier les interventions faites chez les populations des bidonvilles par le groupe GHESKIO (Groupe Haïtien d'Etude du Sarcome de Kaposi et des Infections Opportunistes) pourraient nous servir de référence pour élaborer le contenu de ce pacte et évaluer les ressources nécessaires pour le mettre en œuvre.

Généralités :

Le choléra est une maladie infectieuse non fébrile, contagieuse, sévère, caractérisée par une diarrhée très liquide massive (plusieurs litres par jour), non teintée de sang et accompagnée de vomissements incoercibles. En l'absence de traitement, la mort peut survenir en deux ou trois jours. La cause de cette affection est le vibrion cholérique. Ce germe, après avoir franchi l'estomac où l'acide chlorhydrique a tenté en vain de le bloquer, se dirige vers les intestins sans entrer dans l'organisme. Il n'y a donc pas de sang dans les selles. Une toxine sécrétée par le vibrion provoque la sécrétion de liquide par les cellules intestinales, d'où la diarrhée. La perte de liquide peut créer un état de déshydratation qui s'accompagne toujours d'une soif intense et peut aboutir à la mort. Cette affection se présente sous trois formes :

- **Endémique.** L'affection est habituellement présente dans une région donnée et s'y manifeste auprès de la population soit d'une façon constante soit à des époques déterminées sans notion d'augmentation récente des cas. Une endémie est illimitée dans le temps, limitée dans l'espace.
- **Epidémique.** L'on voit augmenter le nombre de nouveaux cas de la maladie limitée jusqu'alors dans le temps et dans l'espace. Elle touche, en un même endroit, un grand nombre de nouveaux cas en un temps donné. En période épidémique de choléra, toute diarrhée doit être considérée comme une manifestation cholérique jusqu'à plus ample information.
- **Pandémique.** Il s'agit d'une forme épidémique étendue géographiquement, pouvant toucher tout un continent, voire la planète, avec une rapidité proportionnelle aux voies et moyens de déplacement des populations contaminées (chevaux, chameaux, barques, bateaux, voitures, avions...)

Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

Le N°142 (Juillet/Août 2015) : "M" comme... minorité mal traitée

Des milliers de personnes marchent contre l'homosexualité – Radio Télévision Caraïbes – 03/09/15

Plusieurs milliers de personnes ont gagné les rues dans la ville du Cap-Haïtien ce jeudi pour dire non à un éventuel projet de légalisation du mariage pour tous en

Haïti. Les manifestants ont répondu à l'appel de plusieurs organisations religieuses préoccupées par des rumeurs selon lesquelles un projet de loi sur l'union de

personnes de même sexe serait en gestation. Une marche similaire a eu lieu en juin à Port-au-Prince en juin 2013, suite à l'apparition d'une organisation de défense des droits des homosexuels. Le débat est relancé en Haïti depuis la décision de la Cour suprême

des Etats Unis d'accepter, le 26 juin 2015, le mariage gay.

En pleine période électorale, plusieurs candidats aux législatives et à la présidentielle laissent entendre qu'ils sont contre un tel projet.

VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

Sciences et avenir – 4 septembre 2015 - Pauvreté et déforestation: le cercle vicieux qui menace Haïti

A plus de 2.000 mètres d'altitude, les dizaines de milliers de plantules de la pépinière de la fondation Seguin sont l'espoir d'une Haïti plus verte mais cet avenir est compromis par la pauvreté grandissante des familles installées dans le parc national de la Visite. Chaque jour, l'agronome Yvon Elie veille au bon développement des plants. *"Nous avons ici 60.000 pieds de pin, mais aussi des plants de café, des arbres fruitiers comme les avocatiers et les pêcheurs"*, détaille l'agronome.

Depuis 2004, la fondation Seguin mène une lutte acharnée contre la déforestation du parc situé à 25 km au sud de la capitale Port-au-Prince. Joyau de verdure autrefois vanté par Christophe Colomb, Haïti a perdu au fil des années plus de 98% de sa couverture végétale. Le parc de la Visite a été décimé par une exploitation intensive de l'Etat dès le milieu du XXe siècle. *"A compter des années 60, trois scieries ont travaillé dans le parc mais il n'y a jamais eu de reforestation des zones exploitées"*, dénonce Yvon Elie devant un pan de montagne totalement déboisé.

(...). *"La dernière scierie a fermé en 1980 mais l'Etat n'a rien fait pour les familles des 83 ouvriers. Pour survivre, ces gens n'ont pas eu d'autre choix que de se lancer dans l'agriculture,"* explique Yvon Elie.

L'Etat ne maîtrisant pas non plus les mouvements de sa population, ce sont aujourd'hui près de 800 familles qui plantent, au cœur de la réserve nationale, carottes, poireaux, oignons et betteraves. Des cultures qui aggravent l'érosion des sols. Les familles de paysans sont les premières victimes de l'appauvrissement des sols. *"L'eau ne pénètre plus, elle emporte la terre et les*

semences: il ne reste que des roches", constate une sexagénaire surnommée "Ti machan" (petite marchande en créole) alors qu'elle replante des poireaux sur les quelques mètres carrés autour de sa maison, une pièce partagée avec huit membres de sa famille. Chaque semaine, elle parcourt à pied les 15 km de pistes rocailleuses avant de monter, pour 10 kilomètres, dans un camion afin de vendre sa maigre production à Port-au-Prince. *"Au marché, je gagne tout juste de quoi racheter des semences et nourrir mes petits-enfants"*, témoigne-t-elle.

A cause de l'érosion dont elle est la cause, cette agriculture de survie se déplace au cœur de la forêt: les habitants détruisent jour après jour davantage d'arbres. (...)

Winthrop Attié, surnommé "Winnie" est un des membres fondateurs de la fondation Seguin. A la question "qui coupe les arbres dans le parc?", sa réponse est implacable: "c'est la misère. S'ils avaient d'autres choix, ces gens ne feraient pas ça."

(...) Et le cercle vicieux poursuit son cours: à cause d'un manque de pluies, les récoltes ont été quasiment nulles ces deux dernières années ; les agressions sur les arbres se sont donc multipliées.

(...) *"L'eau est ce qui nous préoccupe le plus."* Les 70 sources recensées dans la forêt s'assèchent d'année en année. *"Le parc est le château d'eau pour deux départements"*, explique Winthrop Attié. *"Ça représente presque la moitié de la population d'Haïti. Que va-t-on faire? Importer de l'eau? Le pays ne peut pas se permettre de perdre cette ressource!"*

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Le CHF accueille Natacha pour une mission de 8 mois d'appui à l'animation du réseau associatif.

La rentrée s'organise au CHF avec l'arrivée d'une nouvelle volontaire en service civique ! Natacha sera présente au CHF pour une mission de 8 mois d'appui à l'animation du réseau associatif. Elle suivra avec attention la préparation de la Conférence sur le Climat

en lien avec Haïti et les diverses manifestations qui sont organisées dans ce cadre. Elle accompagnera également les associations franciliennes membres du CHF dans la préparation d'une manifestation commune qui aura lieu le samedi 28 novembre à Paris.

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris –
Comité de rédaction : Michèle BABINET, Stéphanie BARZASI, Ghislaine DELEAU, Reynold HENRYS,
Geneviève GREVECHE, Bernard LERAY.
Directeur de publication : Paul VERMANDE.
Tél : 01 43 48 31 78 / comiteredaction@collectif-haiti.fr/ www.collectif-haiti.fr